



Avis CSS 8580 : Recommandations en matière de prévention des infections durant les travaux de construction, de rénovation et les interventions techniques dans les institutions de soins -  
Recommandations pour les intervenants internes et externes

DOCUMENT DE CONSENSUS 12 :  
LA LUTTE CONTRE LES INSECTES ET LES ANIMAUX NUISIBLES OU INDESIRABLES.

Dans la lutte contre les insectes et animaux nuisibles, il y a lieu d'intervenir à différents niveaux.

Des entreprises spécialisées peuvent assurer la prévention de ce type de risque. Ces risques ont pris en charge dans l'institution par le SIPPT.

En premier lieu, au niveau des matériaux de parachèvements et d'isolation et, en deuxième lieu, au niveau des ornements de façade.

1. La lutte contre les insectes nuisibles: cafards, fourmis, blattes, etc.

- Anfractuosités et interstices :

Afin d'éviter la création d'anfractuosités et d'interstices, les revêtements seront toujours bien collés et soudés (éviter les joints qui se déchirent). En effet, ces endroits sont un lieu idéal pour la prolifération des insectes de toutes sortes. De plus la poussière s'y accumulera.

Pour la qualité des joints, se référer au *document de consensus 3 : les revêtements*.

- Matériaux d'isolation :

Les cafards aiment également certains matériaux d'isolation comme la laine de roche ou la laine de verre. Si ces matériaux sont utilisés à des fins d'isolation thermique, il faudra veiller à ce que les panneaux les recouvrant soient tout à fait étanches de manière à empêcher le passage des cafards.

2.1. La lutte contre les pigeons.

- *Les éléments qui décorent la façade comme les balcons :*

Une attention toute particulière sera portée au moment de la présentation d'un projet de construction. L'ajout de balcons et d'éléments proéminents pour enjoliver la façade sont des perchoirs idéaux pour les pigeons dont les déjections sont sources de contamination, nauséabondes et peuvent incommoder lorsqu'il fait chaud.

Certaines anfractuosités dans la façade peuvent être l'endroit de prédilection des nids de pigeons qui seront rapidement infestés de puces, d'araignées et de tiques. On peut trouver dans le commerce des **systèmes passifs d'éloignement des oiseaux** (tiges métalliques, filets de polyéthylène) à placer ou à faire placer aux endroits de rassemblement ou de nidification éventuels des pigeons.

2.2. La lutte contre les rongeurs.

- *Les anfractuosités et interstices au niveau du sol :*

Il faudra veiller à ce que les interstices au niveau du sol soient comblés afin d'empêcher l'introduction de rongeurs et plus particulièrement de rats, qui sont vecteurs de maladies et qui en plus risquent de causer des dégâts aux structures.

Des grilles anti-intrusions peuvent être placées devant les fenêtres situées au ras du sol.